

# Réaliser une analyse des besoins sociaux : Pourquoi ? Comment ?

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

## Public visé

L'ensemble des élu.e.s

## Points forts

L'Analyse des Besoins Sociaux est à la fois une obligation et un levier d'actions. Cette formation permet de s'en saisir pour co-construire un projet social adapté et renforcer le rôle du CCAS ou du CIAS.

## Pré-requis

Pas de pré-requis

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux et les principes de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)
- Identifier les conditions relatives à la mise en place de l'ABS

## Description / Contenu

L'A.B.S : un cadre réglementaire défini par le décret du 21 juin 2016

L'obligation annuelle pour les CCAS-CIAS...sans rien préciser du contenu, de la forme, ni même la méthodologie

L'opportunité de mobilisation et de concertation des acteurs locaux

Une démarche à construire localement : principes et conditions

Définir les objectifs de l'ABS ainsi que son territoire d'étude

Mobiliser des acteurs locaux et des habitant.es dans la démarche d'ABS

Des repères à acquérir pour une observation sociale fine des besoins sociaux

La collecte des données à partir de documents préexistants

L'enquête qualitative pour produire des connaissances complémentaires

La formalisation d'un rapport utile pour l'action

## Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous

pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire

contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

nos-tarifs-de-formation

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

[info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX





## Modalités pédagogiques

Les travaux alterneront entre des apports théoriques, des échanges et s'appuieront sur les situations rencontrées par les participant.es. Ils disposeront d'un dossier reprenant les points fondamentaux des thèmes abordés.

## Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : [a.berger@aric.asso.fr](mailto:a.berger@aric.asso.fr) 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur

Fabien TOULEMONDE

Il a plusieurs casquettes. Il est responsable d'une antenne du CCAS de la Ville de Rennes, travaillant depuis plus de dix ans sur les questions d'accès aux droits sociaux et d'accompagnement des allocataires RSA. Aussi, il est formateur et intervenant auprès de fonctionnaires territoriaux, d'élus locaux et d'étudiants sur les questions relatives à la compréhension de la pauvreté et de l'intervention sociale à la lutte contre la pauvreté. Enfin il porte des recherches sur ces sujets suite à l'obtention d'un Master 2 en intervention et développement social. A ce titre, il est membre du Comité Scientifique du Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux  
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État